



CTL du 15 janvier 2019 – Déclaration liminaire

Nous sommes convoqués comme tous les ans pour le CTL des suppressions d'emplois, suppressions qui deviennent de plus en plus insupportables pour notre département.

Même si nous ne ferons pas l'erreur de siéger aujourd'hui, car nous connaissons trop bien vos discours enjôleurs, et bien qu'ayant boycotté la première convocation de ce CTL, nous avons choisi de venir aujourd'hui pour vous faire part de la situation des Alpes Maritimes par le biais de cette déclaration commune.

Les agents des Alpes-Maritimes sont fatigués, usés, déconsidérés, attaqués de toute part, et de fait, à bout de force et en colère.

Et ce ne sont pas les propos d'un VRP des réformes de la DGFIP qui atténueront ce mal-être.

Avec 50 emplois supprimés en 2019, notre département figure encore dans le top 10 des suppressions d'emplois, alors que le tissu fiscal y est l'un des plus riches de France et que la population ne cesse de s'y accroître.

La direction nous rabâche à longueur de temps qu'elle se bat à la DG pour nos services, mais nous avons de sérieux doutes quant à ces affirmations. Et même si vous nous faites remarquer que vous avez « sauvé » 1 emploi, cela ne va certainement pas changer la vie des agents !!!

Durant votre passage dans cette direction, malgré nos demandes répétées, vous ne nous avez jamais fourni les tableaux charges/emplois, même si ceux-ci ne vous servent même plus à justifier les suppressions d'emplois.

La pauvreté des documents communiqués pour ce CTL ne permet pas d'expliquer à l'ensemble des agents du département vos choix qui ne correspondent qu'à une déclinaison locale des injonctions de l'administration centrale.

Ce manque de communication est à l'image de ce qui se pratique aujourd'hui à la DGFIP, dans notre ministère, et jusqu'aux plus hauts sommets de l'état.

Quel mépris pour les agents, les chefs de services et les représentants des personnels !!!

Notre conception du dialogue social ne se résume pas à avoir les informations une fois les décisions entérinées, mais plutôt à de véritables échanges constructifs.

Lors d'un précédent CTL, vous aviez relativisé l'impact des suppressions de 2019 en arguant que les emplois de Côte d'Azur Habitat serviraient à éponger une grande partie de ces suppressions. Or il s'avère que les collègues de ce service y demeureront jusqu'au 31/12/2019. Une fois encore, vous avez enjolivé le tableau. Encore des mots, toujours des mots...

Dans le cadre de l'ASR, vous aviez toujours affirmé que les fusions se faisaient à effectif constant. Pour autant, vous supprimez deux emplois au CDIF Nice 2 pendant la fusion effective prévue à l'automne 2019. Et que dire des services déjà fusionnés qui eux aussi sont également largement impactés par les nouvelles suppressions d'emplois. Les syndicats l'avaient prévu et étaient en désaccord avec vous sur ce sujet. Mais comme d'habitude, vos annonces n'étaient que d'habiles artifices masquant la réalité des choses.

Le département des Alpes Maritimes se souviendra de vous comme d'un fonctionnaire diligent dans l'application des réformes destructrices de notre administration et de nos conditions de travail.